

Une auberge, une vraie !

En lieu et place d'un bâtiment sans grande valeur patrimoniale, mais dans lequel les élus et les habitants de la commune de Choisy se réunissaient de temps à autre, la mairie a décidé d'offrir à ses administrés une véritable auberge ! Située en entrée de bourg, dans la courbe d'un virage qui opère le croisement entre la route de l'église et la route de la mairie, le nouveau bâtiment abrite la nouvelle auberge et sa terrasse, mais aussi une boulangerie et des chambres d'hôtes à l'étage. Incarnant ainsi un haut-lieu de convivialité à Choisy, et bordant la place du

village, l'auberge reprend la même échelle volumétrique que le bâtiment précédent. La topographie du site a néanmoins rien d'évident, avec un tènement en pente, côté route, et une gestion des circulations à anticiper côté village, en sécurisant le passage des piétons et des clients du restaurant. D'une esthétique soignée, doté d'une toiture audacieuse et d'une immense façade dont l'esprit correspond à un cœur de bourg tranquille, le bâtiment a été conçu par l'agence d'architectes Chassagne & Delétraz, avec des artisans de Choisy pour la réalisation du chantier.

mots clés

bois
restaurant

adresse

33 route de l'église
74330 Choisy

CHOISY



AUBERGE ET CHAMBRES D'HÔTES COMMUNALE À CHOISY

MAÎTRE D'OUVRAGE
Mairie de Choisy

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR - CHASSAGNE DELÉTRAZ
ARCHITECTURE
ÉCONOMISTE - LIONEL BERTINOTTI
BET STRUCTURE - EDS
BET FLUIDES - BRIÈRE
OPC - LIONEL BERTINOTTI

SURFACE DE PLANCHER :
709 m²

COÛT DES TRAVAUX
1 870 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
2 244 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : OCTOBRE 2018
LIVRAISON : MARS 2022
MISE EN SERVICE : MARS 2022





1



7



2



8



3



9



4

1 - Détail de la façade arrière du bâtiment de l'auberge

2 - Entrée de l'auberge et terrasse

3 - La terrasse de l'auberge

4 - La salle de restaurant

5 et 6 - La terrasse commune organise l'accès aux chambres d'hôtes

7 - L'auberge est implantée à l'emplacement exact d'un ancien bâtiment communal

8 - Le programme comprend deux entités : commerces (restaurant/boulangerie) et logements

9 - Détail des façades arrière adossées à la route d'accès au chef-lieu



5

"Mur habité"

Si l'architecture est l'art des jeux de volumes, elle n'en reste pas moins une histoire d'obstination et de contextualisation. Ainsi les architectes de l'agence Chassagne & Delétraz ont voulu partir du réel, et des caractéristiques d'un site en pente et en entrée de village, pour réaliser un bâtiment à vocations plurielles : gîte, restaurant, logement, boulangerie, et articulation piétonne avec la mairie, l'église et la place centrale. "L'idée était aussi de concevoir un bâtiment qui soutient la colline et la route en arrière-plan, à la façon d'un mur de soutènement, et, de l'autre côté, symbolise un 'mur habité', de telle sorte que cette façade principale apparaisse en affirmant son caractère d'entrée de village et d'usage au quotidien". explique l'architecte Philippe Delétraz. Autant dire que nous ne sommes pas sortis de l'auberge, d'autant plus que la toiture, à plusieurs pans, fut une opération délicate...

Toiture vedette

La toiture attire aussitôt le regard : sa silhouette anguleuse dégage une complexité qui questionne et, en même



6

temps, force l'admiration par ses multiples pans, par la beauté de ses plaques d'ardoise, et par la longue perspective de son faitage. Inspirée par le principe de l'origami, on retrouve en effet une expression de "plis" et une distorsion de volumes qui lui donnent tout son cachet. Les sous-faces du dépassé de toiture reprennent la morphologie du bâtiment, tandis que les chenaux sont encastrés dans les pans orientés à l'est, à la façon d'une coupure linéaire, parallèle aux bandeaux de rives en zinc. Bien qu'adossé à la montagne, sans vue ni activité, ce côté est n'a cependant rien de l'enfant pauvre du bâtiment : le jeu d'épines en bois rythme la paroi et permet de protéger les vitrages qui s'établissent dans une succession de creux au sein de l'épaisse façade. Une grande fenêtre, qui rappelle dans son dessin celui d'un shed, fait pénétrer l'éclairage naturel pour la salle principale du restaurant. Côté opposé, sur la façade principale, donc, le toit se déploie comme une aile immense, conférant une expression très aérienne à un bâti imposant. L'effet de style est d'autant plus réussi qu'aucun poteau ne vient obstruer le principe de porte-à-faux, donnant à l'ensemble une grande impression de dégagement, de légèreté, d'élégance. Ce lyrisme de toiture se corréle de lignes simples, de menuiseries soignées pour les encadrements de fenêtres, alors même que le bâtiment se pare d'un habillage maçonné aux enduits clairs, où s'affichent les écriteaux de la boulangerie et du restaurant. La terrasse est ceinte de parapets en pierres qui suggèrent les limites entre l'espace piéton et la voirie, et où l'on notera que la présence d'un banianier poteau ne vient obstruer le principe de porte-à-faux, donnant à l'ensemble une grande impression de dégagement, de légèreté, d'élégance. Ce lyrisme de toiture se corréle de lignes simples, de menuiseries soignées pour les encadrements de fenêtres, alors même que le bâtiment se pare d'un habillage maçonné aux enduits clairs, où s'affichent les écriteaux de la boulangerie et du restaurant. La terrasse est ceinte de parapets en pierres qui suggèrent les limites entre l'espace piéton et la voirie, et où l'on notera que la présence d'un banianier poteau ne vient obstruer le principe de porte-à-faux, donnant à l'ensemble une grande impression de dégagement, de légèreté, d'élégance. "L'adaptation au sol fut une complexité majeure de ce projet, à cause des importantes variations de terrain, au mur de surélévation, et à l'importance de pouvoir relier les différentes fonctions du bâtiment, à savoir les cuisines, la salle de restauration, la terrasse, la boulangerie, la partie chambres d'hôtes et le logement du gestionnaire", souligne Philippe Delétraz.

Chambres d'hôtes

Difficile d'affirmer que ce bâtiment n'en est qu'un seul, en réalité : un accès en escalier ouvre une séparation entre le logement du futur gérant des chambres d'hôtes de la partie restaurant / boulangerie. Ce "passage" vient créer *de facto* une nouvelle rue intérieure permettant la desserte du centre-village, mais surtout l'accès aux chambres d'hôtes ainsi qu'au logement du gérant, un confortable quatre pièces avec vue sur les vallons du paysage. Les chambres d'hôtes sont d'une superficie de 25 mètres carrés chacune, dénuées de cuisines, mais munies d'une grande salle de bain et d'une pièce principale qui évoque — par la présence du bois et des plafonds à deux pans — l'ambiance des chalets de montagne. La grande terrasse commune fait office de couloir extérieur qui raccorde les chambres, délimitée par un muret en béton préfabriqué et un sol constitué de petites dalles sur plots, en ciment, pour offrir davantage de résistance. Des carrelets bois rythment enfin la façade, abritée sous une avant-toiture proéminente, dont la présence du mélange est aussi un hommage à l'architecture vernaculaire.